



COMPTES SOCIAUX

RESULTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

Malgré le contexte lié à la pandémie Covid-19 ayant marqué l'année 2020, l'Agence Nationale des Ports (ANP) confirme sa résilience ; en témoigne les réalisations et performances enregistrées globalement, au titre de ladite année.

Des indicateurs d'activité en hausse

Le niveau d'activité des ports gérés par l'ANP a atteint un niveau de **92,5 Millions de Tonnes** en 2020, soit une augmentation de **+5,1%**, l'équivalent de **+4,5 Millions de Tonnes**, expliquée, principalement, par l'augmentation des trafics suivants :

- Trafic d'Engrais : **+32,4%** en enregistrant un volume de **12,76 Millions de Tonnes** ;
- Trafic du Charbon : **+3,1%** avec un volume de **10,4 Millions de Tonnes** ;
- Trafic de Phosphate : **+4,3%** avec un volume de **10,04 Millions de Tonnes** ;
- Trafic du Soufre : **+8,9%** avec un volume de **7,22 Millions de Tonnes** ;
- Trafic des Céréales : **+34,4%** avec un volume de **9,38 Millions de Tonnes**.

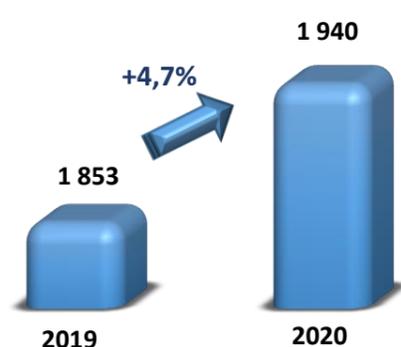
A contrario, d'autres trafics comparés à l'année 2019, ont évolué à la baisse, particulièrement le trafic des conteneurs de **-2,5%** et le trafic des Hydrocarbures de **-11,7%**.

Des agrégats financiers solides

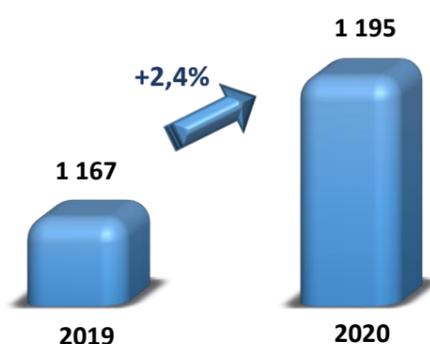
- Le chiffre d'affaires poursuit sa progression en enregistrant en 2020 un montant de **1 940 Millions de Dirhams (MDHS)** contre **1 853 MDHS** en 2019, soit une augmentation de **4,7%** (l'équivalent de **87 MDHS**).
- Les charges d'exploitation affichent un montant de **1 851 MDHS** en 2020 contre **1 748 MDHS** enregistré en 2019, soit une augmentation de **5,9%** expliquée principalement par l'effet conjugué de :
 - ✓ La baisse des achats de **2%**, résultante principalement de la hausse des achats de prestations de service de **2,2 Millions de DHS** et la baisse des achats d'études de **8,6 Millions de DHS** ;
 - ✓ La hausse des charges relatives à la maintenance des infrastructures et des équipements portuaires de **59,7 MDHS** correspondant à la hausse des charges de dragage de **14,3 MDHS** et des charges de la maintenance des biens immobiliers et mobiliers de **45,4 MDHS** ;
 - ✓ La hausse des Impôts et Taxes de **21,3 Millions de DHS** correspondant à l'augmentation de la redevance domaniale et la contribution de l'ANP au budget de l'Etat ;
 - ✓ L'augmentation des dotations aux amortissements et aux provisions de **22,3 MDHS** en raison de l'effet conjugué de (i) la mise en service de nouveaux projets pour **+124 MDHS** (principalement la dotation d'amortissement du port de Safi Atlantique pour **100 MDHS**) et (ii) de la diminution des provisions pour risques et charges de **92,4 MDHS**.

- La valeur ajoutée a atteint en 2020 un montant de **1 195 MDHS**, en augmentation de **2,4%** par rapport à l'année 2019 ; ce qui permet de dégager un taux d'intégration de **près de 62%**.
- Le résultat d'exploitation a baissé de près de **17,6%** en passant de **188,8 MDHS** en 2019 à **155,6 MDHS** en 2020. Sans les dotations aux amortissements et aux provisions, le résultat d'exploitation ne baissera que de **1,6%** par rapport à l'année 2019.
- Le résultat net s'est établi à **66,3 MDHS** en 2020 contre **76,7 MDHS** en 2019, soit une baisse de **13,6%**. Hors provisions financières, le résultat net augmenterait de **30%** par rapport à l'année 2019.
- Une capacité d'autofinancement de **556,9 MDHS** en 2020, en hausse de **16,8%** par rapport à 2019.

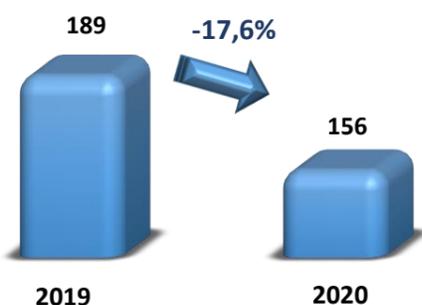
Chiffre d'affaires ANP en MDHS



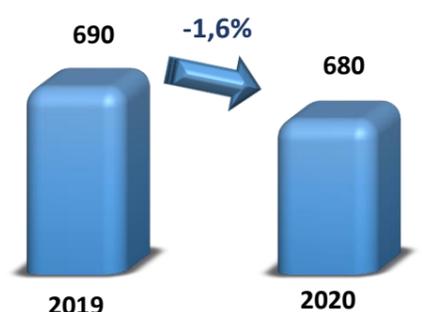
Valeur Ajoutée ANP en MDHS



Résultat d'exploitation ANP en MDHS



Résultat d'exploitation ANP en MDHS *



* Hors Dotations d'Exploitation aux Amortissements et Provisions

COMMUNICATION FINANCIERE



COMPTES SOCIAUX RESULTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

BILAN ACTIF				En DHS		BILAN PASSIF				En DHS	
ACTIF	EXERCICE AU 31/12/2020			EXERCICE PRECEDENT		PASSIF	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT		
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET au 31/12/2020	NET au 31/12/2019	au 31/12/2020		au 31/12/2019				
IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)						CAPITAUX PROPRES	9 352 976 872,88		9 286 665 316,66		
* Frais préliminaires						* Capital social ou personnel (1)	9 062 846 045,75		9 062 846 045,75		
* Charges à répartir sur plusieurs exercices						* Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé ...					
* Primes de remboursement des obligations						* Prime d'émission, de fusion, d'apport					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	5 032 381 381,42	132 102 924,57	4 900 278 456,85	4 999 902 237,95		* Ecart de réévaluation					
* Immobilisation en recherche et développement						* Réserve légale					
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires						* Autres réserves (2)	223 819 270,91		147 062 694,10		
* Fonds commercial						* Report à nouveau					
* Autres immobilisations incorporelles	5 032 381 381,42	132 102 924,57	4 900 278 456,85	4 999 902 237,95		* Résultats nets en instance d'affectation (2)					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	10 693 360 397,20	2 126 644 062,97	8 566 716 334,23	7 822 649 492,19		* Résultat net de l'exercice (2)	66 311 556,22		76 756 576,81		
* Terrains	12 765 333,01		12 765 333,01	12 765 333,01		TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	9 352 976 872,88		9 286 665 316,66		
* Constructions	5 335 685 572,88	1 529 312 628,10	3 806 372 944,78	3 687 429 151,04		CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	320 000 000,00		320 000 000,00		
* Installations techniques, matériel et outillage	708 676 022,39	440 125 472,33	268 550 550,06	218 777 604,85		* Subventions d'investissement	320 000 000,00		320 000 000,00		
* Matériel de transport	23 030 079,83	12 709 437,62	10 320 642,21	13 079 486,38		* Provisions réglementées					
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	131 502 088,01	87 060 075,74	44 442 012,27	42 800 925,40		DETTES DE FINANCEMENT (C)	5 489 479 617,90		5 527 624 696,99		
* Autres immobilisations corporelles	26 980 679,67	16 408 578,73	10 572 100,94	10 871 481,66		* Emprunts obligataires	3 577 333 333,33		3 800 000 000,00		
* Immobilisations corporelles en cours	4 454 720 621,41	41 027 870,45	4 413 692 750,96	3 836 925 509,85		* Autres dettes de financement	1 912 146 284,57		1 727 624 696,99		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	971 631 002,28	100 106 964,97	871 524 037,31	774 069 654,57		PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	304 854 079,54		316 576 066,79		
* Prêts immobilisés	13 553 270,05	2 742 548,16	10 810 721,89	12 785 947,66		* Provisions pour risques	304 246 733,89		315 968 721,14		
* Autres créances financières	4 093 432,23		4 093 432,23	4 076 806,91		* Provisions pour charges	607 345,65		607 345,65		
* Titres de participation	953 984 300,00	97 364 416,81	856 619 883,19	757 206 900,00		ECART DE CONVERSION - PASSIF (E)	4 315 850,00		11 756 400,00		
* Autres titres immobilisés						* Augmentation des créances immobilisées					
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (E)	2 057 194,13		2 057 194,13			* Diminution des dettes de financement	4 315 850,00		11 756 400,00		
* Diminution des créances immobilisées						TOTAL I (A+B+C+D+E)	15 471 626 420,32		15 462 622 480,44		
* Augmentation des dettes de financement	2 057 194,13		2 057 194,13			DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	2 025 684 511,49		2 092 764 291,46		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	16 699 429 975,03	2 358 853 952,51	14 340 576 022,52	13 596 621 384,71		* Fournisseurs et comptes rattachés	409 610 022,25		433 946 748,01		
STOCKS (F)	9 198 547,75	1 647 902,96	7 550 644,79	8 447 191,19		* Clients créditeurs, avances et acomptes	164 034 148,10		159 504 865,20		
* Marchandises						* Personnel	37 540 799,69		46 550 530,53		
* Matières et fournitures consommables	9 198 547,75	1 647 902,96	7 550 644,79	8 447 191,19		* Organismes sociaux	16 804 789,31		14 566 319,95		
* Produits en cours						* Etat	612 844 157,05		498 957 240,93		
* Produits intermédiaires et prod résid						* Comptes d'associés					
* Produits finis						* Autres créanciers	755 696 382,11		908 691 420,40		
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	4 427 653 789,43	405 017 776,83	4 022 636 012,60	4 033 895 623,62		* Comptes de régularisation passif	29 154 212,98		30 547 166,44		
* Fournis débiteurs, avances et acomptes	182 015,66		182 015,66	182 015,66		AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	747 283,66		747 283,66		
* Clients et comptes rattachés	989 016 502,87	395 701 359,63	593 315 143,24	555 109 124,81		ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)					
* Personnel	161 037,10		161 037,10	182 575,27		TOTAL II (F + G + H)	2 026 431 795,15		2 093 511 575,12		
* Etat	1 061 036 020,47		1 061 036 020,47	953 548 597,78		TRESORERIE - PASSIF	2 842 910 775,50		1 525 732 119,59		
* Comptes d'associés	102 000 000,00		102 000 000,00	11 666 907,51		* Crédits d'escompte					
* Autres débiteurs	24 104 568,74	9 316 417,20	14 788 151,54	11 666 907,51		* Crédit de trésorerie					
* Comptes de régularisation actif	2 251 153 644,59		2 251 153 644,59	2 411 206 402,59		* Banques (soldes créditeurs)	2 842 910 775,50		1 525 732 119,59		
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	39 963 063,85		39 963 063,85	57 423 770,08		TOTAL III	2 842 910 775,50		1 525 732 119,59		
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (I)						TOTAL GENERAL I + II + III	20 340 968 990,97		19 081 866 175,15		
TOTAL II (F+G+H+I)	4 476 815 401,03	406 665 679,79	4 070 149 721,24	4 099 766 584,89							
TRESORERIE - ACTIF	1 930 243 247,21		1 930 243 247,21	1 385 478 205,55							
* Chèques et valeurs à encaisser	357 381,58		357 381,58	505 931,64							
* Banques, TG et CP	1 929 759 438,72		1 929 759 438,72	1 384 855 237,70							
* Caisse, régies d'avances et accreditifs	126 426,91		126 426,91	117 036,21							
TOTAL III	1 930 243 247,21		1 930 243 247,21	1 385 478 205,55							
TOTAL GENERAL I + II + III	23 106 488 623,27	2 765 519 632,30	20 340 968 990,97	19 081 866 175,15							

* (HT) : Hors trésorerie

(1) Capital personnel débiteur (2) Bénéficiaire (+) Déficit (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

En DHS

COMPTES DE PRODUITS & CHARGES	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE au 31/12/2020	TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT au 31/12/2019
	PROPRES A L'EXERCICE	CONCERNANT LES EXERCICES PRECEDENTS		
	a	b	c = a + b	d
I. PRODUITS D'EXPLOITATION	2 004 220 572,81	1 994 462,82	2 006 215 035,63	1 936 705 184,01
* Ventes de marchandises (en l'état)				
* Ventes de biens et services produits chiffres d'affaires	1 938 241 922,33	1 994 462,82	1 940 236 385,15	1 852 678 587,18
* Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)				
* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
* Subventions d'exploitation				
* Autres produits d'exploitation				
* Reprises d'exploitation : transferts de charges	65 978 650,48		65 978 650,48	84 026 596,83
TOTAL I	2 004 220 572,81	1 994 462,82	2 006 215 035,63	1 936 705 184,01
II. CHARGES D'EXPLOITATION	1 849 220 810,94	1 366 579,41	1 850 587 390,35	1 747 915 174,60
* Achats revendus (2) de marchandises				
* Achats consommés (2) de matières et fournitures	236 462 266,93	59 527,33	236 521 794,26	242 018 624,06
* Autres charges externes	507 300 003,98	1 307 052,08	508 607 056,06	443 228 879,67
* Impôts et taxes	289 251 875,97		289 251 875,97	267 967 945,11
* Charges de personnel	292 297 192,78		292 297 192,78	293 119 753,49
* Autres charges d'exploitation				
* Dotations d'exploitation	523 909 471,28		523 909 471,28	501 579 972,27
TOTAL II	1 849 220 810,94	1 366 579,41	1 850 587 390,35	1 747 915 174,60
III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	154 999 761,87	627 883,41	155 627 645,28	188 790 009,41
IV. PRODUITS FINANCIERS	131 315 791,17		131 315 791,17	31 020 561,92
* Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	374 966,00		374 966,00	3 086 646,00
* Gains de change	1 191 120,57		1 191 120,57	1 563 300,00
* Intérêts et autres produits financiers	27 765 329,42		27 765 329,42	19 750 968,57
* Reprises financières : transferts de charges	101 984 375,18		101 984 375,18	6 619 647,35
TOTAL IV	131 315 791,17		131 315 791,17	31 020 561,92
V. CHARGES FINANCIERES	284 613 568,83		284 613 568,83	111 791 899,93
* Charges d'intérêts	229 226 809,73		229 226 809,73	109 425 708,06
* Pertes de change				709,84
* Autres charges financières				
* Dotations financières	55 386 759,10		55 386 759,10	2 365 482,03
TOTAL V	284 613 568,83		284 613 568,83	111 791 899,93
VI. RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-153 297 777,66		-153 297 777,66	-80 771 338,01
VII. RESULTAT COURANT (III + VI)	1 701 984,21	627 883,41	2 329 867,62	108 018 671,40
VIII. RESULTAT NON COURANT	104 055 250,91	1 185 086,10	105 240 337,01	115 482 701,14
* Produits des cessions d'immobilisations	114 700,00		114 700,00	60 269 544,13
* Subventions d'équilibre				
* Reprises sur subventions d'investissement				
* Autres produits non courants	103 940 550,91	1 185 086,10	105 125 637,01	55 119 219,09
* Reprises non courantes : transferts de charges				93 937,92
TOTAL VIII	104 055 250,91	1 185 086,10	105 240 337,01	115 482 701,14
IX. CHARGES NON COURANTES	8 738 241,80		8 738 241,80	90 063 312,22
* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	50 067,10		50 067,10	59 654 042,55
* Subventions accordées				
* Autres charges non courantes	8 688 174,70		8 688 174,70	30 409 269,67
* Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
TOTAL IX	8 738 241,80		8 738 241,80	90 063 312,22
X. RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)	95 317 009,11	1 185 086,10	96 502 095,21	25 419 388,92
XI. RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)	97 018 993,32	1 812 969,51	98 831 962,83	133 438 060,32
XII. IMPOTS SUR LES RESULTATS(*)	32 520 406,61		32 520 406,61	56 681 483,51
XIII. RESULTAT NET (XI - XII)	64 498 586,71	1 812 969,51	66 311 556,22	76 756 576,81
XIV. TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	2 239 591 614,89	3 179 548,92	2 242 771 163,81	2 083 208 447,07
XV. TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	2 175 093 028,18	1 366 579,41	2 176 459 607,59	2 006 451 870,26
XVI. RESULTAT NET (total des produits - total des charges)	64 498 586,71	1 812 969,51	66 311 556,22	76 756 576,81

1) Variation de stocks : stock final - stock initial



الوكالة الوطنية للموانئ
Agence Nationale des Ports

COMPTES SOCIAUX RESULTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020



90, Avenue Mehdi Benbarka Hay Riad
10000 Rabat



119, BD Abdelmoumen
Casablanca

Agence Nationale des Ports (ANP)
300, lotissement Mandarona, Sidi Maârouf
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES AUDITEURS INDEPENDANTS SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'AGENCE NATIONALE DES PORTS (ANP) (COMPTES SOCIAUX) - PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020 -

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

OPINION

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de l'Agence Nationale des Ports (ANP), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires « ETIC » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 9 672 976 872,88 dont un bénéfice net de MAD 66 311 556,22.

Ces états ont été arrêtés par la Direction dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de la pandémie de Covid-19, sur la base des éléments disponible à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Agence Nationale des Ports (ANP) au 31 décembre 2020 ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Agence conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

QUESTIONS CLES DE L'AUDIT

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

EVALUATION DES TITRES DE PARTICIPATION ET DES CREANCES RATTACHEES

1 Question-Clé identifiée

Les titres de participation et les créances rattachées enregistrent au 31 décembre 2020 des montants nets respectifs de 856 620 KMAD et 102 000 KMAD.

A la date d'entrée, les titres de participation sont comptabilisés généralement à leur coût d'acquisition. Pour leur part, les créances rattachées aux participations sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Lorsque le coût d'acquisition est supérieur à la valeur d'utilité des titres, une provision pour dépréciation à caractère exceptionnel est constituée pour la différence.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de la quote-part de capitaux propres que les titres représentent. Cette quote-part est, le cas échéant, ajustée en fonction d'estimations sur lesquelles se fonde la direction pour déterminer la valeur d'utilité des titres des sociétés concernées. Compte tenu du poids des titres de participation et des créances rattachées au bilan et de leur sensibilité des soldes y afférents aux variations de données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de la direction pour déterminer la valeur d'utilité des titres, nous avons considéré l'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation comme un point clé de notre audit.

2 Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à cette question-Clé

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs actuelles des titres de participation et des créances rattachées, sachant que les participations de l'ANP constituent des participations stratégiques dans des entreprises publiques qui ne présentent pas de risques majeurs de cessation d'activité, nos travaux ont consisté, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, principalement à :

- > Tester par sondages l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'utilité retenues par la Société et le cas échéant des dépréciations comptabilisées ;
- > Vérifier que les capitaux propres retenus dans les tests de dépréciation concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres, sont fondés sur une documentation probante ;
- > Vérifier, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, que l'estimation des valeurs d'utilité déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS DE SYNTHESE

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Agence à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Agence ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Agence.

RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Agence ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Agence à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener l'Agence à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 27 Avril 2021

Les Auditeurs indépendants

Horwath Maroc Audit

BDO Sari

HORWATH MAROC AUDIT
11, Rue Al Khatabat 1^{er} N°6
Agdal - Rabat
Tél: 0537.77.46.70.71
Fax: 0537.77.46.76

B.D.O Sari
119, Bd Abdelmoumen
Bureau 39 - Casablanca
- N.S -

ADIL BENBRAHIM
Associé Gérant

Zakaria FAHIM
Associé Gérant

COMMUNICATION FINANCIERE



COMPTES CONSOLIDES RESULTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

Des agrégats financiers consolidés solides

▪ Chiffre d'affaire consolidé :

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé en 2020, comparé à celui de 2019, a connu une légère augmentation de **0,2%** en passant de **2 050 MDHS** en 2019 à **2 054 MDHS** en 2020, expliquée principalement par l'effet conjugué de **(i)** l'augmentation du chiffre d'affaires de l'ANP de **4,7%**, soit **+ 87,6 MDHS**, **(ii)** la baisse importante du chiffre d'affaires de la SGPTV de **67,6%**, soit **-74,1 MDHS**, sous l'effet de l'arrêt de son activité suite à la situation sanitaire relative à la pandémie COVID-19 et **(iii)** la baisse du chiffre d'affaires de PORTNET de **10,4%**, l'équivalent de **-9,3 MDHS**.

▪ Résultat d'exploitation consolidé :

Le résultat d'exploitation consolidé s'élève au titre de l'année 2020, à un montant de **108 MDHS**, soit **-53,5%** par rapport à l'année 2019. Cette diminution est due principalement à la baisse notable du chiffre d'affaires de la SGPTV de **67,6%**.

▪ Résultat net consolidé :

Le résultat net consolidé au titre de l'exercice 2020 s'élève à **32 MDHS** en baisse de **68,6%** (**-71 MDHS**) par rapport à l'année 2019.

BILAN CONSOLIDE - Actif

En Millions de DHS

ACTIF	EXERCICE au 31/12/2020	EXERCICE PRECEDENT au 31/12/2019
* Immobilisations incorporelles	4 953	5 051
* Immobilisations corporelles	9 689	8 905
* Immobilisations financières	669	521
* Titres MEE	244	246
* Impôts différés actifs	9	16
ACTIF IMMOBILISE	15 564	14 739
* Stocks	8	8
* Créances d'exploitation	618	586
* Créances diverses	3 468	3 520
* Titres et valeurs de placement	134	160
ACTIF CIRCULANT	4 228	4 274
* Trésorerie-Actif	1 971	1 411
TOTAL ACTIF	21 763	20 424

BILAN CONSOLIDE - Passif

En Millions de DHS

PASSIF	EXERCICE au 31/12/2020	EXERCICE PRECEDENT au 31/12/2019
Capitaux Propres Groupe	9 617	9 554
* Capital social	9 063	9 063
* Réserves Consolidés	490	390
* Résultat net part groupe	64	101
Intérêts minoritaires	179	210
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE	9 796	9 764
* Subventions d'investissement	320	320
* Provisions pour risques et charges	322	337
* Dettes financières	6 060	6 008
PASSIF IMMOBILISE	6 702	6 665
* Dettes d'exploitation	586	597
* Autres dettes	1 830	1 871
* Autres provisions pour risques et charges	5	1
PASSIF CIRCULANT	2 421	2 469
* Trésorerie-Passif	2 844	1 526
TOTAL PASSIF	21 763	20 424

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En Millions de DHS

CPC	EXERCICE au 31/12/2020	EXERCICE PRECEDENT au 31/12/2019
Produits d'exploitation	2 180	2 162
* Chiffre d'affaires	2 054	2 050
* Autres produits	126	112
Charges d'exploitation	2 072	1 930
* Achats	254	278
* Autres charges externes	574	469
* Impôts et taxes	290	268
* Charges de personnel	328	323
* Dotation d'exploitation	626	592
RESULTAT D'EXPLOITATION	108	232
RESULTAT FINANCIER	- 121	- 91
RESULTAT COURANT	- 13	141
RESULTAT NON COURANT	92	28
RESULTAT D'ENTREPRISE	79	169
* Impôt sur le résultat	40	69
* Impôt différé	5	3
* Quote part des sociétés mises en équivalence	-2	6
RESULTAT NET CONSOLIDE	32	103
RESULTAT CONSOLIDE	32	103
* Intérêts minoritaires	- 31	2
RESULTAT NET PART DU GROUPE	64	101

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sociétés	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
ANP	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère
PORTNET	78,80%	78,80%	IG	78,80%	78,80%	IG
SGPTV	51%	51%	IG	51%	51%	IG
CID	33,55%	33,55%	MEE	33,55%	33,55%	MEE
LPEE	24,99%	24,99%	MEE	24,99%	24,99%	MEE

- IG : Intégration Globale

- MEE : Mise En Equivalence



الوكالة الوطنية للموانئ
Agence Nationale des Ports

COMPTES CONSOLIDES RESULTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020



90, Avenue Mehdi Benbarka Hay Riad
10000 Rabat



119, BD Abdelmoumen
Casablanca

Agence Nationale des Ports (ANP)
300, lotissement Mandarona, Sidi Maârouf
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES AUDITEURS INDEPENDANTS SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES DU
GROUPE AGENCE NATIONALE DES PORTS (ANP)
(COMPTES CONSOLIDES)
- PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020 -**

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de l'Agence Nationale des Ports (ANP) et de ses filiales, qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 9 796 millions de dirhams, dont un bénéfice net consolidé de 32 millions de dirhams.

Ces états ont été arrêtés par la Direction dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de la pandémie de Covid-19, sur la base des éléments disponible à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2020 ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

QUESTIONS CLES DE L'AUDIT

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE A L'EGARD DES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR A L'EGARD DE L'AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 27 Avril 2021

Les Auditeurs indépendants

Horwath Maroc Audit

HORWATH MAROC AUDIT
11, Rue Al Khateebat, App. N° 6
Agdal - Rabat
Tél : 05 37 77 46 70 / 71
Fax : 05 37 77 46 76

Adib BENBRAHIM

Associé Gérant

BDO Sarl

B.D.O Sarl
119, Bd Abdelmoumen
Bureau n°39 - Casablanca
- N.S -

Associé Gérant